
CUSTOMER ADVISORY

Chère Cliente, cher Client,

À partir du début du mois d'avril, la France risque d'être impactée par des mouvements de grève touchant différents secteurs. Par conséquent, des perturbations pourraient survenir sur nos prestations intermodales (notamment celles assurées par rail) et nos opérations navires.

Plus particulièrement, concernant la SNCF, le coup d'envoi d'une grève « perlée » a été donné lundi 2 avril à 19 heures. Plusieurs syndicats appellent à cesser le travail deux jours sur cinq jusqu'au 28 juin.

Concernant les opérations navires, le syndicat des dockers informe d'un arrêt de travail le lundi 9 avril, d'une durée de 24 heures (du lundi 09 avril à 06h00 au mardi 10 avril à 06h00).

Toutes les escales restent maintenues mais les opérations de nos navires pourraient être affectées. Nous vous tiendrons informés des développements et vous remercions pour votre compréhension.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire,

Cordialement,
Votre Equipe Maersk Line